

DONNONS-LILLE.CATHOLIQUE.FR/PROJETS-CHANTIERS/

# SOUTENONS L'ÉGLISE DE TEMPLEUVRE



## Projet : Restauration de la statue de la Vierge Marie

**Particuliers :** si vous êtes imposable à l'impôt sur le revenu, 66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt.

Un don de 250€ vous coûte en réalité 85€ après déduction fiscale.

**Entreprises :** si vous êtes imposable à l'impôt sur les sociétés, votre entreprise bénéficie d'une réduction fiscale de 60% du montant du don. Un don de 250€ vous coûte en réalité 100€ après déduction fiscale.

### Besoin de financement du projet : 4235 €

Talon à joindre à votre chèque de souscription pour la rénovation de la statue de la Vierge Marie de l'église de Templeuve.

### Chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine de Lille, indiquer au dos paroisse des Béatitudes en Pévèle

À renvoyer au Diocèse de Lille - Service Ressources - 68 rue Royale 59042 Lille CEDEX

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Adresse email : .....

Ou faites votre don en ligne sur : [donnons-lille.catholique.fr/projets-chantiers/](http://donnons-lille.catholique.fr/projets-chantiers/)



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine pour la gestion des donateurs. Elles sont conservées pendant la durée légale et sont destinées au service de l'économat diocésain. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'AD. L'AD s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignes.

